









RECHERCHE sur l'EMPLOYABILITE dans le domaine de l'Entreprenariat des jeunes au Niger.

Rapport Final

Préparé par :



Agence Internationale d'Ingénierie d'Etudes et de Réalisations/AIIER

15 BP 144 Ouagadougou 15 Burkina Faso- Téléphone : 00226 25 45 07 19

Cellulaire: 00226 76 55 30 47 /00226 78 90 35 83

E-mail: hardiou@yahoo.fr

Table des matières

Sigles et abréviations	3
1. Introduction	4
1.1. Objectif de la recherche	4
1.2. Méthodologie	4
2. Problématique de l'employabilité des jeunes	6
2.1. Vue d'ensemble de la jeunesse dans la population du Niger	6
2.2. Marché du travail au Niger	7
2.3. Causes du chômage	8
3Etat de lieu de l'emploi des jeunes	10
3.1. Politiques de promotion de l'emploi des jeunes	10
3.2. Situation de l'emploi des jeunes	11
3.2.1. Emploi par type d'activité économique	11
3.2.2. Disparité entre la capitale-Niamey- et les autres villes en matière d'emploi	12
3.3. Adolescentes et Jeunes Femmes sur le marché de l'emploi	13
4 Enjeu et défis de l'insertion des jeunes	14
4.1. Enjeux des dispositifs d'insertion des jeunes	14
4.2. Enjeux liés à l'adéquation de la formation des jeunes	16
5 Stratégies et pistes d'actions	19

Sigles et abréviations

ANPE Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi

AICS Agence Italienne pour la Coopération au Développement

CFJA Centre de Formation Jeune Agricole

CFPT Centre de Formation Professionnel et Technique **CFPT** Centre de Formation Professionnelle et Technique

Centre de Promotion Rural **CPR**

CFPP Centre de Formation et Perfectionnement Professionnelle

Centre Régional de formation dans les métiers de la mode de Niamey **CRFMM**

EDSN-MICS Enquête Démographiques et Santé et à Indicateurs Multiples

EPS Etablissement Public à caractère Social

FISAN Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle

FTP Formation Technique et Professionnelle

INS Institut National de Statistiques

OIM Organisation Internationale pour les Migrations **OMD** Objectifs du millénaire pour le développement

PDES Plan de Développement Economique et Social

PNE politique nationale de l'emploi

PNPS politique nationale de protection sociale

SDRP stratégie de développement accéléré de réduction de la pauvreté

1. Introduction

L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) soutient l'employabilité des jeunes dans le secteur privé et l'auto-emploi à travers le support à l'entreprenariat. Ainsi, grâce à l'appui financier de l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS), la mission de l'OIM au Niger a démarré le projet IDEE en juin 2017. Le projet vise d'une part à soutenir les micro-entreprises locales et à augmenter les possibilités d'emploi pour les jeunes nigériens en renforçant leurs compétences techniques et de gestion d'entreprise. D'autre part, IDEE permet la mise en place d'un système intégré de support aux entreprises (incubateur, micro-crédit, équipements et formations ponctuelles et techniques) et au renforcement des capacités entrepreneuriales des jeunes à Niamey, Tahoua et Zinder.

Après trois (3) ans de mise en œuvre du projet, une évaluation externe a été commanditée afin de fournir une appréciation qualitative et quantitative des résultats du projet. D'une part, elle a vocation à informer une audience interne sur les leçons apprises et bonnes pratiques et d'autre part, elle offre au bailleur de fonds une analyse globale de l'impact du projet au terme de sa mise en œuvre. Cette évaluation a été mise à profit pour analyser l'avancement des activités de gouvernance, de microfinance et d'employabilité du projet en lien avec le travail des autres acteurs de ces secteurs et du contexte général au Niger. C'est dans ce cadre que ce rapport complémentaire a été élaboré sur la microfinance en lien avec l'entrepreneuriat des jeunes.

Le rapport s'articule autour des axes suivants :

- Rappel des objectifs de la recherche et méthodologie ;
- Problématique de l'employabilité des jeunes au Niger ;
- Stratégies et pistes d'action à l'accès à l'employabilité en passant en revue les enjeux et les contraintes y relatifs.

1.1. Objectif de la recherche

Cette étude ou recherche vise à :

- Proposer des stratégies et actions utiles pour accroître l'impact des politiques et programmes de l'employabilité au Niger;
- Proposer des pistes d'appui à l'employabilité à travers l'entreprenariat des jeunes adaptées au contexte culturel, social et économique du Niger et ;
- Évaluer les approches de mise en œuvre d'autres partenaires actifs au Niger et dans la région.

1.2. Méthodologie

La méthodologie utilisée dans le cadre de cette étude est basée sur la recherche documentaire et la collecte des données qualitatives. Le guide d'entretien a constitué le principal outil de collecte de donnée utilisé. Cet outil comportait des questions ouvertes qui ont permis aux répondants de fournir leurs perceptions et leur appréciation avec les raisons à l'appui des réalisations et de la stratégie d'intervention du projet. Ces outils ont été administrés par les experts de la mission d'évaluation du projet IDEE.

Choix des personnes à enquêter : Le choix de ces acteurs a été fait de façon raisonnée sur la base de leur domaine d'intervention en lien avec l'entrepreneuriat et l'emploi des jeunes : (i) accompagnement / appui conseil des jeunes pour la création et l'installation de leur entreprise, (ii) financement des promoteurs d'entreprises, (iii) accompagnement dans l'employabilité, (iv) projets et programmes de développement ayant des volets sur l'entreprenariat.

Ainsi, les acteurs listés dans le tableau ci-dessous ont été interviewés lors des investigations sur le terrain.

Tableau : structures interviewées lors de la recherche

Type d'acteurs	Noms des structures			
Projet	Projet IDEE			
Partenaires du projet	 Terre Solidali CIPMEN Capital Finance Ministère de l'entreprenariat des jeunes 			
Bénéfciaires	 Promoteurs des entreprises (femmes, handicapé, entreprise réussie et non réussie) 			
Acteurs Employabilité	 DLC Coworking, Centre de Gestion Agrée de Niamey, TACT-DEV, Diop and Partners SINERGI, 2MInvest, SAHFI, BOA, BAGRI 			

Analyse de données

Les données ont été analysées suivant les réponses aux questions et les précisions spécifiées dans la matrice d'évaluation en lien avec chaque question spécifique de la recherche. Ces données qualitatives sont analysées par regroupement en catégories et en thèmes des différentes informations et les réponses recueillies lors des échanges. L'idée recherchée (i) est la diversité des avis des répondants en termes de réponses aux besoins des bénéficiaires du projet, (ii) est de faire ressortir les insuffisances/faiblesses et les forces notées ou révélées par plusieurs répondants différents dans la mise des actions dans ce domaine de l'entreprenariat des jeunes. Les réponses spécifiques notées sont appréciées en faisant la triangulation avec d'autres sources avant d'être considérée dans l'interprétation.

Limite de la méthodologie

Le sous-emploi est un problème important, qui touche un grand nombre de jeunes sur le marché du travail. Cette étude peut-elle apprécier l'ampleur de ce phénomène chez les jeunes ? Les données issues de nos entretiens ne permettent pas d'évaluer véritablement le sous-emploi. Pourtant, la mesure d'un tel phénomène aurait permis de montrer assez facilement la précarité qui mine la jeunesse dans la zone d'intervention du projet. Il faut toutefois reconnaître que la collecte des données économiques exige de nombreuses questions, qu'une évaluation du projet ne peut comporter compte tenu de l'objectif qui lui est assigné. L'incapacité à éclairer ce phénomène constitue donc une limite à la fois aux données et à l'étude. Pour pallier à ce problème, nous avons eu recours aux données secondaires pour compléter les informations.

2. Problématique de l'employabilité des jeunes

2.1. Vue d'ensemble de la jeunesse dans la population du Niger

Le Niger est un vaste pays d'une superficie de 1.267.000 km2 situé en Afrique de l'Ouest. Sa population en 2018, est estimée à 21,47 millions d'habitants, dont 49,9% d'hommes et 50,1% de femmes. Plus de 80% de cette population vivent en milieu rural. Les jeunes âgés de 15 à 35 ans représentent 31,1% de la population totale. Environ 60% des jeunes (4 millions) ont moins de 18 ans et près de 500,000 jeunes entrent, chaque année, sur le marché du travail. La progression rapide de la population active entraine un accroissement de la demande de travail alors que l'offre demeure faible (Etude participative sur les aspirations des jeunes et l'efficacité des politiques en matière de jeunesse au Niger). Aujourd'hui, une large majorité des jeunes souffrent de précarité et de sous-emploi avec comme conséquences des grandes difficultés à accéder à une reconnaissance sociale et une autonomie de revenus en tant que majeur. Les jeunes sont aussi confrontés à une rupture de la continuité éducative entre école, famille et communauté, ainsi qu'à des mutations de la famille et de la société, induisant une perte de repères et des tensions intergénérationnelles.

Cette situation soulève la problématique de la place des jeunes dans la société nigérienne, notamment leur insertion dans le marché du travail et autres initiatives entrepreneuriales. En 2014, les statistiques de l'INS ont estimé le taux de chômage à 17,4% de la population (ENISED3 2015) tandis que le sous-emploi est très important particulièrement chez les jeunes avec un taux de 50%. Un niveau de chômage élevé des jeunes est un facteur de persistance de la pauvreté et d'insécurité sociale. Conscients de cette situation, les pouvoirs publics nigériens ont fait de l'accélération de la création d'emplois et l'entreprenariat pour les jeunes le levier essentiel des orientations des politiques, des stratégies et des programmes.

L'accès à l'emploi pour les jeunes au Niger est caractérisé par un certain nombre de contraintes, telles que la saisonnalité de certaines activités notamment agricoles, une formation professionnelle souvent inadaptée aux activités propices à la zone, la faible organisation au niveau des jeunes, la faible rentabilité des activités économiques, notamment dans les zones rurales. En effet, une différence importante entre les marchés urbain et rural de l'emploi réside au niveau de la mobilité professionnelle (Jayet, 1995). Au Niger, en milieu rural, du fait de l'homogénéité des emplois, la plupart des professions relève du domaine agricole. Cette situation offre moins de possibilités de mobilité. Au contraire, en milieu urbain, il y a une multiplicité des emplois qui relèvent de plusieurs domaines. C'est cette hétérogénéité dans les emplois, du milieu urbain, qui attire beaucoup de jeunes en début de leur vie active vers les centres urbains.

Dans ce contexte, la problématique de l'insertion professionnelle des jeunes représente un double défi pour le Niger, pays qui connaît une forte croissance démographique et qui est classé parmi les derniers au monde en matière de développement. Il se résume à comment créer davantage de nouveaux emplois mais aussi garantir un accès à des emplois productifs qui assurent un revenu convenable aux jeunes afin de leur permettre de contribuer au développement du pays. Mais en dépit des actions entreprises, plusieurs milliers de jeunes continuent de rencontrer des difficultés pour s'insérer sur le marché du travail et/ou trouver les moyens de leur subsistance. En effet, un nombre important de politiques ont été mises en œuvre au cours des dernières décennies et des efforts ont été fournis dans le cadre du Plan de Développement Economique et Social (PDES 2011-2015) pour promouvoir l'emploi des jeunes. Cependant, plusieurs facteurs sociaux, économiques et culturels influencent le devenir du jeune et déterminent sa participation au développement économique du pays. Certes, le développement des compétences est un des moyens de base pour faciliter la transition de ces jeunes vers le monde du

travail. De ce fait, une approche globalisée est nécessaire pour intégrer les jeunes femmes et les jeunes hommes au marché du travail, en particulier par des formations en adéquation avec le besoin de notre économie, des informations sur le marché du travail, des conseils d'orientation professionnelle et des services d'emploi, la reconnaissance des acquis, l'intégration de l'entreprenariat à la formation et l'anticipation des besoins en compétences.

2.2. Marché du travail au Niger

La jeunesse nigérienne est confrontée à de nombreuses difficultés sur le marché du travail. Le problème du chômage et du sous-emploi est la première difficulté à laquelle les jeunes font face lorsqu'ils tentent leur insertion professionnelle. Le déphasage entre les formations et les compétences recherchées sur le marché du travail a contribué à aggraver la situation. Ce phénomène retarde la transition de beaucoup de jeunes vers l'autonomie financière, familiale et résidentielle. Par exemple, en milieu urbain, chez les hommes de 30 à 59 ans, l'âge médian au premier mariage (âge auquel 50 % des individus de cette population sont déjà mariés), est passé de 24,6 ans en 1998 à 27,7 ans en 2012, soit un allongement de plus de 3 ans en l'espace de quatorze années (Attama et collab., 1999; EDSN-MICS, 2012). Parfois, le manque d'expérience professionnelle constitue également un obstacle pour ces jeunes. Souvent les employeurs exigent un minimum d'expérience pour embaucher, alors que les opportunités de stage sont rares et que le dispositif d'apprentissage pratique est défaillant. Les jeunes se heurtent donc à une logique : « pas d'expérience professionnelle alors pas d'emploi ». Or ils ne peuvent obtenir d'expérience professionnelle sans emploi. Ils sont alors pris dans un cercle difficile à transcender. Cette situation instaure un climat de concurrence exacerbée entre les jeunes pour l'accès à l'emploi. Ceux qui n'ont pas de réseau de parents, amis et connaissances influents sont parfois contraints de se déclasser afin d'accéder au monde du travail. Le déclassement désigne, pour le jeune, le fait d'accepter d'occuper un emploi qui exige un niveau de formation inférieur à celui possédé (Forgeot et Gautié, 1997). Les difficultés à trouver un emploi correspondant à leur diplôme obligent ainsi certains jeunes à se diriger vers des emplois déclassés par rapport à leur niveau de scolarité.

À ces difficultés s'ajoute la faiblesse de la scolarisation. Un peu à l'image de l'ensemble de la population, la jeunesse se caractérise par une faiblesse des niveaux d'instruction. En 2012, plus du tiers (33,7 %) de la population urbaine de 15 à 34 ans n'est pas scolarisé. Parmi ceux qui sont scolarisés, nombreux sont ceux qui quittent l'école avec des connaissances insuffisantes ne leur permettant pas de s'adapter aux évolutions de l'économie et de la vie. 14 Le secteur informel occupe une place importante dans l'économie nationale. Dans ce secteur, la précarité guette beaucoup de travailleurs, et les jeunes sont les premiers touchés. À ce titre, la question de la précarité de l'emploi des jeunes constitue depuis un certain nombre d'années un problème de société récurrent, souvent vécu difficilement par les jeunes et leurs familles, et ce, dans la plupart des régions du Niger (Amouzou, 2009)

En 2019 la population active du Niger est de 8 423 258 ¹individus âgés de 15 ans à plus. Les hommes représentent 57,6% de cette population et les femmes, 42,4%. Le secteur rural occuperait 82,5% de la population active contre 17,5% au secteur urbain. Le taux brut d'activité serait de 26,5 % en 2017. En ce qui concerne le chômage, en tant qu'indicateur de tension sur le marché du travail marquant le désajustement entre la demande et l'offre, la situation des centres urbains sert d'illustration. En 2005, selon les résultats de l'enquête QUIBB, 19,4 % de la population urbaine active de 15 ans et plus est touchée par le chômage et 13,7 % des travailleurs sont sous-employés. Le marché urbain de l'emploi connaît une arrivée continue et massive de jeunes des campagnes, ce qui se traduit par une augmentation de la demande d'emplois (INS, 2006a).

¹ Source: <u>https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SL.TLF.TOTL.IN?locations=NE</u>

La situation de l'emploi au Niger est préoccupante. En effet, le sous-emploi généralisé en milieu rural, le chômage quasi généralisé en milieu urbain et les activités informelles précaires composent pour l'essentiel le paysage de l'emploi. La demande d'emploi devrait doubler² entre 1990 et 2015, au regard des projections démographiques. Les secteurs rural et informel seront encore pour longtemps les principales sources d'emploi. Par ailleurs, le taux faible d'embauche dans le secteur public et l'incapacité du secteur privé moderne à créer pour l'instant des emplois suffisants offrent peu de perspective à court terme pour une croissance significative de l'emploi, en l'absence de stratégies innovantes et volontaristes. Le tableau ci-dessous donne une évolution de taux d'activités des jeunes.

Tableau 2 : Évolution du taux d'activité (%) des jeunes et des jeunes adultes, par sexe et en fonction du groupe d'âge, 1988, 2001 et 2012 (ensemble du Niger).

Sexe	15-24	RGPH 1988	15-34	15-24	RGPH 2001		15-24	RGPH 2012	15-34
Sexe	ans	25-34 ans	ans	ans	25-34 ans	15-34 ans	ans	25-34 ans	ans
Masculin	85,00	96,55	90,15	76,01	92,94	83,01	65,86	92,14	76,29
Féminin	19,19	44,92	26,19	34,75	41,73	37,59	31,27	37,80	34,00
Ensemble	48,44	77,58	58,97	53,87	65,80	58,76	48,00	62,89	54,08

Source: RGPH 1988, 2001 et 2012

La situation est très différente chez les femmes, leur taux d'activité ayant évolué plutôt en dents de scie durant la période 1988-2012. Dans un premier temps, chez les jeunes femmes (15 à 24 ans), le taux a grimpé de 19,19 % à 34,75 % (entre 1988 et 2001), mais il est ensuite redescendu à 31,27 % en 2012. Chez les jeunes femmes adultes (25 à 34 ans), la participation à l'activité économique a décru durant toute la période. Leur taux d'activité est passé de 44,92 % à 41,73 % entre 1988 et 2001, puis est tombé à 37,80 % en 2012, soit une perte de 7,12 points en 24 ans.

2.3. Causes du chômage

Le problème du chômage et du sous-emploi est la première difficulté à laquelle les jeunes font face lorsqu'ils tentent leur insertion professionnelle (Source: OUSMANE IDA, Ibrahima (2015). Le déphasage entre les formations et les compétences recherchées sur le marché du travail a contribué à aggraver la situation. Ce phénomène retarde la transition de beaucoup de jeunes vers l'autonomie financière, familiale et résidentielle. Par exemple, en milieu urbain, chez les hommes de 30 à 59 ans, l'âge médian au premier mariage (âge auquel 50 % des individus de cette population sont déjà mariés), est passé de 24,6 ans en 1998 à 27,7 ans en 2012, soit un allongement de plus de 3 ans en l'espace de quatorze années (Attama et collab., 1999 ; EDSN-MICS, 2012). Parfois, le manque d'expérience professionnelle constitue également un obstacle pour ces jeunes. Souvent les employeurs exigent un minimum d'expérience pour embaucher, alors que les opportunités de stage sont rares et que le dispositif d'apprentissage pratique est défaillant. Les jeunes se heurtent donc à une logique : « pas d'expérience professionnelle alors pas d'emploi ». les jeunes peinent à obtenir d'expérience professionnelle sans emploi. Ils sont alors pris dans un cercle difficile à transcender. Cette situation instaure un climat de concurrence exacerbée entre les jeunes pour l'accès à l'emploi. Ceux qui n'ont pas de réseau de parents, amis et connaissances influents sont parfois contraints de se déclasser afin d'accéder au monde du travail. Le déclassement désigne, pour le jeune, le fait d'accepter d'occuper un emploi qui exige un niveau de formation inférieur à celui possédé (Forgeot et Gautié, 1997). Les difficultés à trouver un emploi correspondant à leur diplôme obligent ainsi certains jeunes à se diriger vers des emplois déclassés par rapport à leur niveau de scolarité.

_

² Source : Projet de stratégie de promotion de l'emploi décent et productif des jeunes au Niger

À ces difficultés s'ajoute la faiblesse de la scolarisation. Un peu à l'image de l'ensemble de la population, la jeunesse se caractérise par une faiblesse des niveaux d'instruction. En 2012, plus du tiers (33,7 %) de la population urbaine de 15 à 34 ans n'est pas scolarisé. Parmi ceux qui sont scolarisés, nombreux sont ceux qui quittent l'école avec des connaissances insuffisantes ne leur permettant pas de s'adapter aux évolutions de l'économie et de la vie. 14 Le secteur informel occupe une place importante dans l'économie nationale. Dans ce secteur, la précarité guette beaucoup de travailleurs, et les jeunes sont les premiers touchés. À ce titre, la question de la précarité de l'emploi des jeunes constitue depuis un certain nombre d'années un problème de société récurrent, souvent vécu difficilement par les jeunes et leurs familles, et ce, dans la plupart des régions du Niger (Amouzou, 2009)

Insuffisances notées

Le manque de réseaux relationnels, les difficultés de mobilité, de santé ou d'instabilité familiale, rendent souvent encore plus complexe la problématique de l'insertion professionnelle. Enfin, l'absence de dispositif d'information et d'orientation professionnelle et le manque de concertation entre les acteurs qui travaillent sur l'insertion par des entrées spécifiques (création d'entreprises, formation, jeunesse ou accompagnement social), ne permettent pas d'agir efficacement et de produire les synergies nécessaires.

L'insertion socioprofessionnelle est un processus qui nécessite un accompagnement global, personnalisé et dans la durée. Les difficultés et les contraintes que nous venons de décrire ne se cumulent pas forcément pour tous les jeunes, mais interagissent entre elles, créant un cercle vicieux empêchant l'entrée en emploi et l'accès à un revenu stable. Il apparaît alors comme indispensable, si l'on veut contribuer à résoudre le problème du chômage des jeunes, de travailler simultanément sur les problématiques d'information, d'orientation professionnelle, de formation, d'emploi, de mobilité et d'insertion sociale. Beaucoup d'analyses s'accordent aujourd'hui à reconnaître que l'insertion socioprofessionnelle est un processus multidimensionnel et non linéaire qui nécessite une approche globale ou systémique, intégrant différents services d'appui, un accompagnement des jeunes dans la durée, une mobilisation et une mise en synergie des partenariats locaux, dans une logique de développement territorial.

3. Etat de lieu de l'emploi des jeunes

3.1. Politiques de promotion de l'emploi des jeunes

Afin de prendre en compte les différents contours de la problématique de l'emploi durable des jeunes dans le secteur productif, cette étude a passé en revue un certain nombre de politiques et orientations nationales, ainsi que des initiatives qui prennent fortement en compte cette dimension.

Parmi les mesures prises par le Gouvernement, notons la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi (PNE) au cours de la période 2008-2012. La PNE avait pour principal objectif de promouvoir l'économie nationale et de favoriser le progrès social (ANPE, 2009). Pour atteindre cet objectif, le document-cadre de la PNE a défini diverses actions prioritaires qui doivent guider la mise en œuvre de la politique. Il s'agit notamment de la promotion de l'emploi des jeunes, de la promotion de l'accès à l'emploi urbain, de la valorisation des ressources humaines et de la formation professionnelle et du renforcement des bases d'une croissance économique durable (ANPE, 2009).

Au cours de cette même période (2008-2012), le pays a mis en place une stratégie de développement accéléré de réduction de la pauvreté (SDRP) dont le but est d'améliorer les conditions vie des populations et d'atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Parmi les grandes préoccupations de la stratégie figure la réalisation d'une croissance forte, diversifiée et créatrice d'emplois (Cabinet du premier ministre, 2007). Partageant la même vision que celle ayant présidé aux OMD, la SDRP porte également une attention particulière à la promotion de l'emploi des jeunes. Toujours dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, le Niger a adopté une politique nationale de protection sociale (PNPS) en 2011. Cette dernière vise à atténuer la vulnérabilité des groupes défavorisés et à aider les populations à faire face aux risques les plus significatifs (Habi, 2011). Elle cherche également à apporter des appuis aux jeunes pour leur insertion sociale en leur garantissant des formations appropriées au marché de l'emploi.

Ces efforts ont été soutenus par l'initiative 3N. En effet, soucieux d'établir des passerelles entre la formation professionnelle et technique des jeunes, leur accès au financement et aux services de conseil agricole, le Haut-Commissariat à l'Initiative « 3N » s'est impliqué dans le renforcement des relations de collaboration entre les départements ministériels en charge de la mise en œuvre de l'Initiative « 3N » et le Ministère des Enseignements Professionnels et Techniques. Par ailleurs, il a engagé une réforme dans les domaines de l'appui/conseil et du financement agricole, à travers la mise en place d'un Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (FISAN) dont l'objectif principal est de « créer une offre de services financiers appropriée, afin de répondre aux différents besoins des producteurs et des entreprises agricoles. Le FISAN vise également à établir un cadre de référence harmonisée, avec comme but de créer plus de cohérence dans les pratiques de financement des investissements agricoles (publics et privés) ». Ce dispositif comporte une facilité dédiée au « soutien au crédit agricole » qui vise à mettre en place des mécanismes et des conditionnalités spécifiques pour le financement de l'installation des jeunes, notamment (en tant que producteurs ruraux) et de leurs activités entrepreneuriales dans les chaînes de valeurs agro-sylvo-pastorales (en l'occurrence les activités en amont et en aval de la production).

A tout cela s'ajoute la Politique Nationale de la Jeunesse dont la vision est de faire de la jeunesse nigérienne, une jeunesse émancipée, responsable et pilier essentiel du développement économique et social durable et de réduction de la pauvreté. Son axe 2 prône la promotion de l'insertion économique des jeunes à travers le développement des habiletés et aptitudes des jeunes en matière de la création de la richesse.

Nombreuses sont donc les politiques et stratégies (sans compter les programmes et projets) initiées pour tenter de résoudre les problèmes de l'emploi et de la pauvreté. En présence de toutes ces mesures, quelle est la situation de l'emploi des jeunes ?

3.2. Situation de l'emploi des jeunes

3.2.1. Emploi par type d'activité économique

Historiquement, l'Etat nigérien reste le premier employeur 'formel' au Niger et le premier employeur moderne avec 34 184 salariés en 2005, la masse salariale absorbant l'essentiel du budget de l'Etat au détriment des actions d'investissement. En termes de genre, la répartition des fonctionnaires fait ressortir une disparité énorme entre les hommes et les femmes. Sur un total de 39 746 agents (en 2010), on comptait 10.349 femmes, soit une proportion de seulement 26%. A cela il faut ajouter qu'entre 2010 et 2020, environ, 30 000 agents ont été recrutés dans la fonction publique au cours de cette période. A noter que ce chiffre ne prend pas en compte les personnes qui ont intégré le corps des forces de défense et de sécurité dont les effectifs ont plus que doublé d'après le chef de l'Etat. A ces 30 000 agents, les autorités ajoutent le recrutement des contractuels et la mise à disposition des appelés de service civique national pour renforcer le personnel de l'administration publique. Aussi, il y a, plus de 41.000 contractuels qui ont été recrutés dans le secteur de l'éducation et plus de 3.000 dans celui de la santé. D'autres emplois ont été créés à travers l'exécution de plusieurs chantiers", a affirmé le chef de l'Etat dans son discours d'avril 2020.

Selon l'annuaire des Entreprises inscrites au Niger, on ne mentionne que 8 compagnies d'envergure. Cependant, dû à des facteurs économiques et de sécurité nationale, plusieurs entreprises — multinationales et nationales- ont fermé actuellement leurs portes comme la société Braniger, Olga Oil, Orano. La plupart des entrepreneurs préfèrent rester dans l'informel (ne pas demander un NIF (Numero d'Identification Fiscal) pour échapper aux exigences fiscales) ; en général, peu d'entreprises dans le secteur formel opèrent au Niger ; cela vaut particulièrement pour le secteur agro-alimentaire. L'irrégularité du travail, les variations saisonnières des activités et le sous- emploi constituent autant de caractéristiques de l'emploi informel qui contribuent, avec les éléments évoqués ci-dessus, à accroître la vulnérabilité à la pauvreté des travailleurs de ce secteur.

En ce qui concerne l'emploi des jeunes, il constitue une priorité et une préoccupation importante du gouvernement nigérien. Avec un taux d'accroissement naturel de l'ordre de 3,3%, la population nigérienne croît à un rythme rapide. A cela, s'ajoutent l'inadéquation entre la formation et les besoins du marché du travail, la faiblesse du système éducatif en termes d'offre, d'accès et de qualité et le faible niveau général de développement humain du pays. Cela se traduit par la persistance, en ville comme dans les zones rurales, des problèmes économiques et sociaux tels que la pauvreté, l'analphabétisme, la mendicité, la délinquance, l'exode, etc. L'ANPE estime que 34,62% en moyenne de la population active est sous-employée au niveau national.

En zone rurale, les principales sources d'emploi sont l'agriculture, l'élevage, la pêche et le secteur rural non agricole regroupant notamment des activités de transformation des produits agro-sylvo-pastoraux, l'artisanat, les activités de fabrication de matériel agricole et ménager, le commerce, le bâtiment, les services de transport, les services de restauration et autres services.

Du point de vue économique, en ce qui concerne les régions, le caractère de Maradi comme la capitale économique et commerciale est accentué grâce à sa proximité avec le Nigeria voisin. En revanche, cela entraîne également de la contrebande et un danger imminent de terrorisme et banditisme. Pour ce qui est la région de Tahoua : cette ville souffre depuis des décennies d'une instabilité de sa population

active; c'est un sujet de plaisanterie, mais l'exode de la ville de Tahoua vers la capitale de Niamey et notamment à l'étranger s'est imprégné dans sa culture à tel point « qu'on n'est 'prêt(e) à se marier' que lorsqu'on fait la preuve de l'étranger.

3.2.2. Disparité entre la capitale-Niamey- et les autres villes en matière d'emploi

Les secteurs agro-sylvo-pastoraux représentent la principale source d'activité économique du pays. Ils occupent 82% de la population active. Au Niger, le secteur agricole est encore archaïque et la population pratiquant cette activité se retrouve souvent face à la pauvreté. En effet, 35,3% des ménages utilisent les matériels agricoles modernes tels que la charrue, contre une forte utilisation (64,7%) de matériel de type traditionnel tels que la hilaire.

Insuffisances notées

La majeure partie de la production (85%) est autoconsommée. Les principaux freins au développement du secteur agricole sont: le faible volume de l'investissement privé dans l'agriculture; la manière archaïque dont est pratiquée l'agriculture ; et l'absence de filière et de véritable chaîne de valeur porteuse pour la production à grande échelle.

Confronté à ces défis, le gouvernement nigérien poursuit activement la mise en œuvre de l'Initiative 3N : « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens » qui constitue un exemple de succès et de bonnes pratiques dans le domaine de la sécurité alimentaire et du développement agricole. Cette Initiative a pour objectif de renforcer les capacités nationales de production alimentaire, d'approvisionnement et de résilience face aux crises alimentaires et aux catastrophes naturelles.

Les problèmes de sécurité dans les régions ont des conséquences sur les activités de marché et les résultats de l'aide humanitaire au Niger. L'insécurité provoquée par Boko Haram dans la région du lac Tchad a perturbé le fonctionnement des marchés agricoles, y compris le marché de la capitale de Niamey.

Niamey

Capitale nationale, la ville de Niamey constitue le principal pôle commercial et administratif et elle abrite la plupart des industries du pays. Elle est la ville la plus peuplée, comptant, en 2012, 1 026 848 habitants (49,78 % d'hommes et 50,22 % de femmes). De nombreux jeunes sans emploi doivent partir en quête d'opportunités vers des villes, notamment Niamey, qui ne disposent actuellement ni d'infrastructures pour les accueillir ni d'emplois à leur offrir. D'autres iront chercher des emplois par l'émigration. L'existence d'importants contingents de jeunes sans emploi constitue un facteur de risque politique et social majeur La région de Niamey est une mégapole, qui vit essentiellement de l'importation de produits alimentaires, et n'exporte presque rien vers l'extérieur. Divers produits en provenance de toutes les régions du Niger sont transportés vers la capitale de Niamey, tels que: les céréales, les tubercules, la canne à sucre, l'arachide, le moringa, l'oignon, l'ail, la pomme de terre etc.

Tahoua

Tahoua est la quatrième grande ville du pays, avec une population de 149 498 personnes (49,56 d'hommes et 51,44 % de femmes). Elle constitue un point de passage sur l'axe qui relie les villes de l'Est et du Sud-Est aux villes du Nord, position qui lui a permis de devenir un centre économique important à l'échelle du pays.

La région de Tahoua est une zone agro pastorale et l'élevage y est très développé pour la production de viande (bovins, ovins, caprins, et camelins) et la production de lait (bovins et camelins). A noter, d'importants sites miniers dans la zone, qui sont à même de générer des emplois pérennes ; il s'agit du charbon et du phosphate. L'artisanat est aussi très développé et tend à prendre une importance à ne pas négliger dans le milieu des ethnies Touaregs et Peuls.

Il existe des mesures de sécurité pour le personnel local/ expatrié des organismes internationaux qui se rendent dans la région de Tahoua. Pour cette raison, il n'y pas de passage sans escorte dans les zones rouges dans les régions de Tillabéri, Nord Tahoua, Diffa et Agadez. Cela affecte l'exploitation opérationnelle des chaînes de valeur surtout pour les maillons du transport et de la commercialisation ; il y a par exemple de fortes restrictions pour le passage de motos dû à la politique de sécurité routière de l'état, qui sont le moyen de transport pour les paysans familiaux dans leurs activités d'accès au marché local. Cette situation aggravante d'insécurité affecte également les hommes et les femmes dans leur liberté de mouvement en général, entre autres pour l'accès à l'école, aux magasins.

Enfin, face à la réputation de la région de Tahoua associée à un taux relativement élevé d'immigration (nationale et internationale), il existe diverses mesures telles que la mise à disposition des prêts aux jeunes pour décourager l'exode rural et créer les conditions d'un exode urbain vers les zones rurales. Ceci permettrait de réduire le chômage urbain et le sous-emploi rural.

3.3. Adolescentes et Jeunes Femmes sur le marché de l'emploi

En effet, l'on assiste aujourd'hui à une prise de conscience croissante sur le rôle clé des adolescentes et jeunes femmes dans le développement global et sur la nécessité d'une approche holistique par rapport à cette population.

Pour répondre aux besoins des filles et jeunes femmes, a fortiori au moment où un certain nombre de programmes envisagent un changement d'échelle, il est impératif de renforcer les capacités des équipes. Aujourd'hui, les programmes de YEELD qui souhaitent développer une action auprès des jeunes femmes peuvent s'appuyer sur des outils spécifiques, créés notamment par Empower et Population Council.

- Mettre en place de l'approche par filière: Récemment, des programmes ont appliqué sphériquement aux adolescentes et aux jeunes femmes l'approche filière, qui permet d'identifier des niches porteuses et d'améliorer l'indépendance financière. Ainsi, CardnoEmerging Markets a permis à de jeunes Kenyanes de remplacer des ventes de poissons irrégulières par une activité d'élevage de poulets, dans laquelle des partenaires privés s'impliquent pour fournir la nourriture et les produits vétérinaires pour la volaille.
- S'appuyer sur des programmes existants, pas nécessairement ciblés sur cette population inclure autonomisation et plaidoyer dans tous les programmes: Etant donné l'impact des entraves culturelles et sociales sur le respect des droits fondamentaux des femmes et sur leurs aspirations, il est indispensable de travailler sur l'estime de soi, le support entre pairs et la communauté ce qui implique évidemment une vision du changement à long terme.
- Prendre en compte la question du genre dans les systèmes de suivi et d'évaluation : Il est impératif de comprendre l'influence du genre sur le mode de vie des jeunes et sur leur participation aux différentes sphères pertinentes pour le programme, notamment dans la phase de conception.

4. Enjeu et défis de l'insertion des jeunes

4.1. Enjeux des dispositifs d'insertion des jeunes

Plusieurs niveaux se distinguent :

L'insertion des jeunes : Une mission de service public

En effet, le principe des centres d'appui ou plates-formes d'insertion est de s'adresser à tous les jeunes des territoires d'intervention, quels que soient leur sexe et leur niveau de formation (jeunes déscolarisés, jeunes diplômés, jeunes apprentis, jeunes démunis ou sans difficulté particulière), en leur proposant des services de proximité. Les agences publiques de l'emploi comme l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE) qui est un Etablissement Public à caractère Social (EPS), créée par le Décret N°2017-798/PRN/MET/PS du 06 octobre 2017. Cette structure ne touchent que très peu de jeunes, elle n'a pas les moyens d'accompagner les publics éloignés de l'emploi, en particulier ceux provenant des quartiers ou des milieux défavorisés comme les zones rurales où il n'y a pas de d'antenne ANPE. En fait, l'ANPE dispose de huit (8) Agences Régionales, reparties dans les Chefs-lieux des régions (Agadez, Diffa, Dosso, Maradi, Niamey, Tahoua, Tillabéry et Zinder). Par conséquent les jeunes des départements autres que les chefs lieu de ces régions n'ont pas accès aux services de cette agence.

Les centres d'appui à l'insertion des jeunes peuvent être complémentaires et partenaires de ces agences dans le cadre des politiques nationales de l'éducation et de l'emploi. Ces centres d'appui ont de façon générale vocation à contribuer aux évolutions des politiques de l'emploi et de la formation, voire à favoriser la création de politiques d'insertion. La connaissance fine qu'ils ont des situations des jeunes, à travers les activités menées et le recueil d'informations dans les bases de données, fait de ces dispositifs des observatoires incontournables de la jeunesse. Au titre de centres d'appui, nous les différents structures d'incubations/accélérateurs des jeunes à savoir CIPMEN, CIUAM, 2M Invest, CONFEJES. Ces structures sont confrontées un problème de représentativité dans les différentes régions du pays, rendant ainsi l'accès difficile des jeunes d'une part, d'autre part, à l'opposé de l'ANPE ou les coûts d'accès à services sont moindre selon les produits ou services rendus. L'accès à ces centres est conditionné par le franchissement de plusieurs étapes : (i) disposer d'idée d'entreprise, (ii) suivre une compétition d'idée d'entreprise, (iii) élaborer un plan d'affaire compétitif, (iv) être retenue à l'issue de la sélection de plan d'affaire et (v) accepter suivre les différentes formations qu'offre le centre. A cela s'ajoute les contributions demandées par certains de ces centres avant de bénéficier du paquet d'appui technique de la structure. Tous ces paramètres constituent des freins pour l'accès de ces jeunes à ces formations sur l'entreprenariat.

En outre, la constitution de comités de pilotage ou de suivi de l'état des interventions dans le domaine de l'insertion des jeunes permet de faire exister des cadres d'échange et de concertation interinstitutionnelle sur l'insertion des jeunes avec pour corolaire : (a) l'augmentation de l'offre de formation, (b) l'amélioration de la qualité de celle-ci, (c) la meilleure information sur les filières d'activités et l'offre existante, liens avec les acteurs économiques, (d) le développement de mesures spécifiques sur l'emploi des jeunes, (e) la professionnalisation et la responsabilisation des réseaux d'élus dans la cadre de la décentralisation, etc.

Enfin, l'approche globale est celle de l'accompagnement global et de la prise en compte de l'ensemble des difficultés des jeunes. Les quatre dispositifs intègrent, avec des modalités d'organisation différentes, des fonctions d'accueil, d'information, d'orientation, de formation et d'insertion dans

l'emploi. Ils exercent aussi une fonction d'articulation entre les acteurs de l'insertion, et de mobilisation des ressources et compétences locales. Dans une perspective de pérennisation, ils collaborent et s'appuient autant que possible sur les institutions existantes et sur la construction de partenariats afin de démultiplier l'offre de services aux jeunes. Ils n'ont pas vocation à remplacer ou à s'ajouter à des dispositifs nationaux ou locaux existants, mais à mobiliser chacun et à coordonner les actions pour le bénéfice des jeunes pris individuellement.

L'enjeu de la pérennisation des dispositifs

La pérennisation de ces dispositifs peut être analysée en fonction de différents critères :

(a) L'incidence des dispositifs en matière d'insertion des jeunes

Ce sont la pertinence et la qualité des réponses apportées ainsi que l'intérêt que leur portent les jeunes et les employeurs qui seront déterminants. Il est encore trop tôt pour évaluer l'impact des dispositifs. L'insertion étant un processus, les résultats en matière d'entrées en emploi se mesurent sur plusieurs années. Un déterminant fort de la qualité des services est la professionnalisation des équipes : les conseillers en insertion et le personnel d'encadrement doivent disposer de l'ensemble des compétences et des outils permettant de fournir les services aux jeunes et être capables de gérer de manière performante les dispositifs. Le métier de conseiller en insertion est nouveau et spécifique et la formation au poste est essentielle. A cet effet, certains intervenants ont développé des stratégies permettant de valoriser l'expertise régionales dans la formation de ces jeunes. Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre du PRODEC, des formateurs régionaux ont été identifiés par la Maison de l'Entreprise en charge de l'exécutant la sous composante-Entreprenariat des jeunes à travers leur formation — pour la réalisation de ces formations. Des clauses claires avec la spécification de leurs missions ont été établies par des formateurs régionaux qui sont des universités régionales du pays.

(b) Les ressources

Les ressources ne pourront pas provenir des seules recettes provenant des bénéficiaires (jeunes /entreprises). Il est essentiel de déterminer le taux de couverture de charges possible, selon les contextes, d'identifier des ressources (publiques et privées) et de minimiser les coûts pour que les centres d'appui (CIPMEN, CIUAM, 2M Invest, CONFEJES) puissent être financés par des partenaires. Au-delà de la question de l'efficacité, c'est en effet aussi celle de l'efficience qui se pose, c'est-à-dire celle du rapport coût-efficacité de tels dispositifs. Quels services faut-il externaliser et faire prendre en charge par d'autres partenaires techniques ? La création d'antennes de proximité permet-elle de minimiser ou non les coûts? Autant de questionnements qu'il conviendra d'étudier et de mettre en regard.

(c) L'ancrage institutionnel des dispositifs.

La question qui se pose sur l'ancrage institutionnel est celle de la maîtrise d'ouvrage : elle peut être assurée par un ministère (ou plusieurs) dans le cadre d'une politique sectorielle/intersectorielle (formation professionnelle, éducation, emploi, par exemple), par une collectivité locale dans le cadre d'une politique territoriale, ou encore par une structure associative remplissant une mission de service public.

De cette question découle celle du changement d'échelle et de l'extension géographique des dispositifs. Ainsi, le ministère de la Formation professionnelle et de l'Alphabétisation a proposé en 2010 un arrêté ministériel entériné en 2011 visant la reconnaissance des « plates-formes d'information,

d'orientation professionnelle et d'accompagnement des jeunes » en cohérence avec la Politique Nationale de l'Emploi et leur développement sur l'ensemble du territoire. La mise en œuvre du dispositif était confiée à des associations nigériennes dont le rôle dans le montage institutionnel était précisié. L'absence de données sur les résultats de l'implementation de ce dispositif ne nous a pas permis de disposer de chiffres pour appuyer cela. Néanmoins des structures privées comme l'ONG Swisscontact Niger, ont mise en œuvre un tel dispositif en 2017-2018 par le biais d'un projet d'un durée de deux (2) ans au profit des jeunes de 15 à 35 ans. Les résultats de cette action sont forts encourageants: (i) 23 Plateformes d'information, d'orientation professionnelle et d'accompagnement des jeunes soutenues ; (ii) 25 Espaces Orientation Jeunesse (structure d'information et d'accompagnement des jeunes en milieu rural) ouverts en 2017 ; (iii) 71 conseillers d'orientation (dont 15 conseillères) formés ; (iv) 6 327 jeunes qui ont bénéficié au moins d'un entretien au sein d'une plateforme ou d'un espace ; (v) 15 891 entretiens réalisés ; (vi) 2 618 jeunes entrés dans un processus d'accompagnement; (vii) 862 jeunes mis en relation auprès d'une autre structure grâce à l'appui de leur conseiller : (a) 271 jeunes en stage ou en apprentissage, (b) 41 jeunes en activité professionnelle ; (c) 435 jeunes en formation, (d) 11 jeunes en relance d'activité; (e) 104 jeunes en création d'activité. L'encrage institutionnel de ce dispositif de l'ONG était le Ministère en charge de la Formation professionnelle et de l'insertion des jeunes.

4.2. Enjeux liés à l'adéquation de la formation des jeunes

La réduction du taux de chômage tout en atteignant un taux de participation similaire à la moyenne mondiale supposerait de créer plus d'emplois au cours des prochaines années au Niger. En effet, pour relever le défi de l'emploi, une approche par le renforcement de l'offre de formation est nécessaire. Celle-ci permettra de s'attaquer au chômage des jeunes à travers des mesures tant du côté de la demande que de l'offre de travail. Elle passe par la participation du secteur privé à l'offre de formation postsecondaire et aux conditions de succès de sa participation. Une étude a porté sur 22 pays de la Ligue des États arabes et une analyse plus approfondie a été menée dans 9 des 22 pays—l'Algérie, l'Arabie saoudite, l'Égypte, l'Iraq, la Jordanie, le Maroc, le Sultanat d'Oman, les Territoires palestiniens et le Yémen. Ces pays, qui représentent 70 % de la population du monde arabe et 60 % de son PIB, ont été sélectionnés de manière à assurer la représentativité de la diversité des pays de la région en matière de revenus, de géographie et de population. 200 entretiens et une enquête auprès de 1 500 employeurs et 1 500 jeunes y ont été conduits. Trois messages clés ressortent de ces analyses : (i) la formation postsecondaire prépare peu les jeunes au monde de l'entreprise et la demande d'une formation adaptée est substantielle ; (ii) l'offre de formations de ce type est balbutiante ; (iii) l'environnement ne facilite pas le développement d'une telle offre. Ainsi, nous retenons ici comme enjeu principal : la demande de formations post-secondaires adaptées des jeunes nigériens est substantielle.

En outre, le nombre impressionnant de jeunes nigériens qui arrivera sur le marché du travail au cours de la prochaine décennie engendrera à lui seul une demande très importante en formation pour l'emploi. La demande sera également de nature qualitative. Il ressort de nos investigations une inadéquation entre les formations délivrées aux jeunes et les attentes en compétences des entreprises. Ainsi :

Le manque de formation de la main-d'œuvre conduit les entreprises à reformer leurs salariés

Une proportion faible moins de 25% des acteurs interrogés estiment que les recrues universitaires au sein des entreprises sont réellement préparées à l'emploi. Ce manque de compétences serait encore plus marqué chez les jeunes issus de la Formation Technique et Professionnelle, seuls 10 à 25 % des employeurs interrogés étant satisfaits de ces formations. Ce manque de compétences concernerait aussi bien les connaissances techniques que les compétences transversales et comportementales

(compétences linguistiques, maitrise de l'outil informatique, communication, créativité, etc.). pour pallier à cette insuffisance, plus de la moitié des employeurs répondrait à ce manque de compétences en fournissant une formation complémentaire à leurs employés. Cette formation des nouveaux recrutés, dont la durée pourrait aller au-delà d'un mois souvent, engendrait des dépenses supplémentaires pour l'entreprise.

Les jeunes déplorent un manque d'information et la faible qualité de la formation

Le même constat s'effectue chez les jeunes formés en quête d'emplois, qui sont seulement environ 30% des interrogés à estimer que leur formation les prépare correctement à l'emploi : ces jeunes regrettent, comme les employeurs, le manque d'adéquation entre les cours et les compétences effectivement attendues par les entreprises tout comme l'obsolescence des programmes de formation. Les jeunes déplorent également le manque d'information concernant les compétences attendues par les employeurs et les filières ayant les meilleurs débouchés. Au Niger, il existe aujourd'hui peu de sources d'information fiables sur la nature et la disponibilité des emplois, les compétences requises pour y prétendre et les établissements y préparant convenablement. Ces jeunes (étudiants surtout) indiquent que le concept d'orientation professionnelle est encore nouveau. Ainsi, sans cette transparence, il est plus difficile pour les jeunes nigériens d'orienter leurs choix en matière de formation selon un projet professionnel. Face à ce manque d'information et la faiblesse des débouchés que leur offre leur formation, certains jeunes affirment être prêt à payer pour une formation si elle leur garantissait de meilleures perspectives d'insertion professionnelle.

Le quadruple défi du dispositif de formation

Le dispositif de formation post-secondaire existant au Niger fait face à un quadruple enjeu :

- un enjeu de capacité d'accueil : au Niger la capacité d'accueil des centres de formations postsecondaire ou primaire est très faible. Par exemple en matière de formation professionnelle des
 jeunes de niveau moyen nous entre autres : (i) le Lycée Agricole de Téra (Région de Tillabéry)
 ; (ii) le Centre de Formation Jeune Agricole (CFJA) de Kéguel et Centre de Formation
 Professionnel et Technique (CFPT) de Maradi (Région de Maradi) ; (iii) le CFPT de Diffa
 (Région de Diffa) ; (iv) le Centre de Promotion Rural (CPR) de Bélindé (Région de Dosso) ;
 (v) le Centre de Formation et Perfectionnement Professionnelle (CFPP) de Niamey (région de
 Niamey) ; (vi) le Centre Régional de formation dans les métiers de la mode de Niamey, (vii)
 les dix (10) Sites d'Apprentissage Agricole pour chacune des régions d'Agadez, Diffa,
 Tillabéry, Tahoua et Zinder, soit 2 sites communaux par région. Au regard de la forte demande
 en formation des jeunes du pays, ces offres demeurent toujours insuffisantes.
- un enjeu de diversification de l'offre : ces structures de formation ci-dessus énumérée forment les jeunes dans les domaines comme : l'électricité, la plomberie, la soudure, la couture, la coiffure, la restauration, la mode, la mécanique, l'électronique, la production agro-sylvo-pastorale. Partant de la diversité de la demande au niveau du marché de l'emploi, ces offres s'avèrent peu diversifier. En conséquent de nombreux employeurs se plaignent du manque de techniciens. En fait, la Formation Technique et Professionnelle (FTP) est en effet victime d'une mauvaise image, qui se reflète également dans les mécanismes d'orientation des jeunes après le BAC, les meilleurs étant orientés vers l'université tandis que les moins bons sont orientés vers la FTP.
- un enjeu de pertinence de l'offre : le manque de préparation des jeunes au monde du travail est particulièrement vrai pour les compétences transversales et comportementales telles que l'esprit critique, la communication, le travail d'équipe, la maîtrise de l'anglais et de l'outil informatique. Les PME constituant la majorité du secteur privé du Niger, contribuent à plus de

- deux tiers de l'emploi formel. Ainsi, une attention particulière devrait être apportée au développement de compétences entrepreneuriales.
- un enjeu de méthode d'enseignement : les méthodes d'enseignement sont encore trop peu orientées vers le travail de groupe et la pratique. Ceci constitue une insuffisance dans l'apprentissage des jeunes.

5. Stratégies et pistes d'actions

Les pistes d'actions pour remédier aux différentes insuffisances notées dans l'employabilité des jeunes sont synthétisées dans le tableau ci-après.

Niveau	Contraintes	Actions /approches proposées	Acteurs responsables
FORMATION DES JEUNES	Insuffisance des offres de formation professionnelles et inadéquation de certaines formations disponibles aux besoins du marché de travail Absence du dispositif d'information et d'orientation professionnelle et le manque de concertation entre les acteurs qui travaillent sur l'insertion par des entrées spécifiques (création d'entreprises, formation, jeunesse ou accompagnement social),	 Faire une étude sur le marché du travail afin d'adapter les offres des formations au besoin du marché Réaliser une analyse participative avec les jeunes sur la concordance de l'offre de formation professionnelle avec leurs aspirations et leur contexte socioéconomique Diversifier et augmenter les offres de formations Renforcer les capacités des centres incubateurs ainsi que leur représentativité au niveau des régions Opérationnaliser le cadre de concertation des acteurs qui œuvrent dans le domaine de l'insertion des jeunes pour une meilleure synergie d'action Mettre en place un système d'information et d'orientation des jeunes afin de pallier le problème d'information et la faible qualité de la formation 	 MEPT MEJ Centre de formation professionnelle Centres incubateurs et PTF MEJ PTF MEPT/centres de formation
OFFRE D'EMPLOI	ne permettent pas d'agir efficacement et de produire les synergies nécessaires. Atomicité des offres d'emploi dans les centres urbains surtout Niamey Faible volume de l'investissement privé dans l'agriculture malgré qu'elle offre plus de 80% d'emploi au Niger (la manière archaïque dont	 Promouvoir l'emploi local en tenant compte des avantages comparatifs de chaque localité (en milieu rural, on peut utiliser la haute intensité de main- d'œuvre (HIMO)) Promouvoir la politique de la « consommation des produits locaux » pour développer les marchés locaux Opérationnaliser le FISAN Poursuivre le plaidoyer afin que l'assurances agricole soit une réalité Promouvoir l'entrepreneuriat agricoles à travers des lignes de crédit facilement accessibles aux jeunes 	 Ministères de l'agricultures et de l'élevage Ministère de l'environnement MEJ PFF Les collectivités I3N MAE MEJ MEJ MORE MINISTÈRE de finance PTF

Niveau	Contraintes	Actions /approches proposées	Acteurs responsables	
	de véritable chaîne de valeur porteuse pour la production à grande échelle)			
	Faible capacités des MPME à recruter les jeunes	 Faciliter l'accès des jeunes au crédit Rendre opérationnel le FONAP Alléger la fiscalité aux nouvelles PME 	 I3N MAE MEJ Ministère de finance PTF 	
DEMANDE D'EMPLOI	Mauvais ciblages des jeunes pour la promotion d'emploi	Réviser la politique nationale de la jeunesse prenant en compte des critères de ciblage inclusif autres que l'âge et spécifiques aux régions	 MEJ Ministère de la Jeunesse Collectivités PTF 	
	Manque de culture entrepreneuriale chez les jeunes	 Cultiver l'amour du travail et le rendement de qualité chez les jeunes car on constate que beaucoup de métiers sont délaissés au profit des expatriés Initier les actions de sensibilisation pour un changement de comportement à l'endroit des jeunes sur le fait qu'il n'y a pas de sousmétier et que la dignité n'a pas de prix Attirer l'attention des parents sur les dangers et les humiliation et tracasseries dont font objets les enfants qu'ils poussent à aller en migration Sensibiliser les jeunes afin qu'ils se départissent de l'esprit d'attentisme et de la mentalité d'assisté; 	 Jeune PTF MEJ MI/Collectivités 	
	Manque de réseaux relationnels, les difficultés de mobilité, de santé ou d'instabilité familiale.	 Cultiver le réseautage à travers le programme de formation professionnelle et les séances de sensibilisations Cultiver la patience, la tolérance entre jeunes et être acteurs de changement 	- Centre de formation - Jeune	
	Insuffisance d'opportunité de marché	Promouvoir l'économie locale à travers la consommation des produits locaux	- MEJ - Collectivités	
	Faible employabilité des jeunes	 Apprendre et exercer un métier (agriculture, élevage, pêche ou tout autre travail manuel) pour ne pas rester oisif et attentiste Renforcer l'employabilité des jeunes pour faciliter leur insertion professionnelle à travers leur mise en stage professionnel Encourager la création des nouvelles MPE pour augmenter des nombres d'emploi au profit des jeunes 	- Jeunes - PTF - MEJ	
	Certaines façons de faire et de penser, certaines règles de vie en société empêchent le jeune de	 Alléger le poids des traditions et créer des dynamiques d'actions collectives autour des métiers dits « tabous » Cartographier les métiers dits 'tabous' et 	MI /CollectivitésMinistère de PlanPTF	

Niveau	Contraintes	Actions /approches proposées	Acteurs responsables
	s'exprimer et de se réaliser.	 institutionnaliser jusqu'au niveau communal, la valorisation de ces métiers auprès de jeunes Intégrer la prise en compte des pesanteurs socioculturelles contraignant les jeunes notamment les jeunes filles/femmes dans la mise en œuvre des politiques et programmes visant les jeunes 	
	Faible accès aux informations sur le marché de travail	 Mettre en place un système fiable d'information sur le marché du travail tenant compte de besoins spécifiques des toutes les catégories de jeunes (diplômés, non diplômés, hommes et femmes, personnes handicapées) 	- MEJ - PTF

BIBLIOGRAPHIE

- 1. Plan de Développement Economique et Social (PDES), 2017-2021
- 2. Chambre de Commerce et d'Industrie du Niger, 2015
- 3. Institut national de statistique du Niger (INS, 2018)
- 4. INS, RGPH 2012. La Division de la population (2015) des Nations Unies
- 5. GRET « Acompagner à l'Insertion Socio-professionnelle des jeunes au Niger » 2016.
- **6.** Stratégie Nationale de la promotion de l'Entreprenariat des Jeunes Niger (2020-2029).
- 7. ENISED3, 2015;
- 8. Emploi et mobilité professionnelle des jeunes (Jayet, 1995) ;
- 9. Plan de Développement Economique et Social (PDES 2011-2015)
- 10. EDSN-MICS, 2012
- 11. Emploi des jeunes au Niger (Amouzou, 2009)
- 12.: https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SL.TLF.TOTL.IN?locations=NE
- 13. RGPH 1988, 2001 et 2012
- 14. Problème du chômage et du sous-emploi des jeunes au Niger (OUSMANE IDA, Ibrahima, 2015)
- 15. Politique Nationale de l'Emploi (PNE) 2008-2012
- 16. Rapport Annuel ANPE, 2009
- 17. Stratégie de Développement Accéléré de Réduction de la Pauvreté /SDRP (2008-2012)
- 18. Politique Nationale de Protection Sociale (PNPS) en 2011